

République Française



RHÔNE
ALBION
CHAMPAGNE
CHARENTAIS
COLLONGES
CROIXON
CRUIS
LIMONEST
LISIEUX
POLLIGNY
DOMBOIS
ST CYR
ST JAGUES
ST GERMAIN
ST ROMAN
GRAND LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 13/12/2022

Délibération du Conseil Syndical n° 2022-12-27

- **Nombre de délégués en exercice** : 33
- **Nombre d'élus présents** : 18
- **Nombre de votants** : 27

Date de la convocation 06/12/2022

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
15/12/2022

Présents ayant participé au vote : - Emmanuel BERNARD - Cyrille BOUVAT - **Dominique BOYER RIVIERE** - Jérémy CAMUS - Blandine COLLIN - Pascal DAVID - Béatrice DELORME - Cyrille FIARD - Rémy GAZAN - Véronique GAZAN - Pierre GOUVERNEYRE - Thierry GOYET - Karine LUCAS - Bertrand MADAMOUR - Eric MADIGOU - Guillaume MALOT - Jean-Luc POIRIER - Sophie ROLLAND-MORITZ (18)

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Marc BIGOT (représenté par Cyrille BOUVAT) - Corinne CARDONA (pouvoir donné à Pierre GOUVERNEYRE) - Elisabeth DE FREITAS (pouvoir donné à Emmanuel BERNARD) - Armand-Louis DE MONTRICHARD (pouvoir donné à Karine LUCAS) - Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) Anne-Laure MATHIAS (pouvoir donné à Jean-Luc POIRIER) - Béatrice REBOTIER (pouvoir donné à Cyrille FIARD) - Thomas TEILLON (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Max VINCENT - (pouvoir donné à DAVID Pascal) (9)

Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :

Valérie KATZMAN (représentée par Dominique BOYER RIVIERE) (1)

Absents non représentés : Pierre ATHANAZE - Pascale BAY - Yves CHIPIER - Franck DECRENISSE - Jacques PARIOST - Séverine HEMAIN (6)

Suppléants présents sans voix délibérative :

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le **mardi 13 décembre 2022, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis à la salle des fêtes de Lissieu, convoqués par courriel du 06/12/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021
RAPPORTEUR : BEATRICE DELORME – PRESIDENTE

Madame la Présidente présente le rapport d'activité 2021, mis en ligne sur le site internet du syndicat mixte.

L'année 2021 a été moins impacté par la crise sanitaire que l'année 2020, mais a néanmoins continué de demander une forte adaptabilité de tous avec des périodes de confinement partiel.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre pour assurer la préservation, la mise en valeur et la gestion du territoire Plaines Monts d'Or (gestion d'itinéraires de randonnées, de points d'accueil, propreté du site, gestion de la biodiversité, maintien de l'agriculture...).

Historiquement, les domaines d'intervention du SMPMO sont les suivants :

- la connaissance et la gestion du patrimoine,
- le maintien de l'agriculture,
- l'accueil du public,
- l'information, la sensibilisation, la pédagogie, la création de lieux d'accueil spécifiques,
- l'intervention foncière,
- la gestion et la police de l'environnement,

Pour mémoire, les domaines d'interventions du SMPMO ont été précisés à travers les quatre axes de l'Espace Agriparc Plaines Monts d'Or tout en ayant une prospective et une ambition forte pour la biodiversité, l'innovation et l'éducation au territoire.

Depuis plus de 20 ans, la logique de développement durable, qui impose la continuité et la détermination dans l'action, est mise en œuvre par le SMPMO et mobilise ses membres et partenaires pour la pérennité de l'agriculture périurbaine et pour une meilleure anticipation sur le démantèlement des exploitations et l'implantation des sièges d'exploitation.

En 2021, ce sont par exemple, 292 DIA-SAFER qui ont été suivies sur l'ensemble des 14 communes par le SMPMO.

C'est aussi en 2021, que le SMPMO avec la commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or et en lien avec la SAFER, a acquis la ferme des Seignes.

Cette ancienne ferme représente un ensemble de 700 m² de bâtiments, 90 m² habitables et environ 6 ha de terrain agricole.

L'année 2021 aura aussi été marquée par une évolution en fin d'année, au sein de l'équipe du SMPMO : remplacement du responsable technique (octobre 2021) et création d'un poste de Chargée de mission Agriculture-Foncier (octobre 2021).

Le syndicat travaille également activement, depuis plusieurs années, sur la reconnaissance des sites naturels et agricoles comme espaces de productions agricoles où les activités humaines, notamment de loisirs, doivent s'intégrer dans le massif en comprenant et respectant sa fonction principale, la production agricole.

Comme les années précédentes, nous rappelons qu'il est important, pour maintenir l'activité agricole et garantir la transmissibilité des outils de production, qu'une politique foncière continue d'être mise

en place. Elle montre aujourd'hui au regard des installations de ces dernières années, qu'elle est indispensable mais qu'elle est de plus en plus limitée par le manque de capacités financières du SMPMO.

Il est proposé au conseil syndical de valider le Bilan d'Activité 2021.

LE CONSEIL SYNDICAL :

- **Ayant entendu** l'exposé de Madame la Présidente ;
- **Vu**, le rapport d'activité présenté

Après en avoir délibéré :

à l'unanimité des membres votants

- 1) **PREND ACTE** du rapport d'activité 2021 du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or.
- 2) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat,
- 3) **CHARGE** Madame la Présidente de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme,

La Présidente,

Béatrice DELORME



